

## **CONDITIONS DE GARDE**

Le prix de pension est fixé à .....CHF par jour.

Arrivées et départs exclusivement sur RDV à 10h.

Le jour d'arrivée et de départ sont facturés en entier.

**La pension se paie comptant avant le départ des pensionnaires.**

Pour un séjour de longue durée le propriétaire s'engage à régler son dû à la fin de chaque mois.

Pendant les périodes de vacances scolaires un acompte de CHF 50.- par animal est demandé pour une réservation fixe. Cette somme ne sera pas restituée en cas de résiliation

A la fin du séjour, toute la période réservée sera facturée entier, même si le pensionnaire part plus tôt que prévu. Les chiennes en chaleurs ne sont pas acceptées pendant les vacances. Un supplément de 75 % sera facturée, si une chienne tombe en chasse et doit être isolée. Les chats mâles non-castrés âgés, de plus de 5 mois, ne sont pas admis.

Si le pensionnaire n'a pas été repris ou que la pension n'a pas été payée depuis plus d'un mois et sauf accord préalable des 2 parties, la pension Of-liberty se réserve le droit de disposer de l'animal, mais la pension reste due pendant toute la période de présence chez nous.

Le prix de pension comporte : la nourriture, le chauffage et les soins habituels, à l'exclusion de toutes autres prestations ou couverture de risques quels qu'ils soient.

Tous les pensionnaires sont suivis individuellement avec beaucoup d'affection. En cas de maladie ou accident, ils sont immédiatement présentés à un vétérinaire. Tous les frais qui en découlent sont à la charge du propriétaire et ne sont pas avancés au vétérinaire par la pension. Pour un transport chez le vétérinaire, effectué par nos soins, il vous sera facturé CHF 50.- ou plus, selon le temps utilisé.

**En cas d'urgence, le propriétaire autorise la personne de garde à la pension, de prendre toutes les mesures qui semblent nécessaires et accepte d'avance de prendre les frais inhérents en charge.**

Il est évident que nous ne pouvons pas accepter des animaux malades, blessés ou en suspicion d'une maladie. Les problèmes chroniques non-contagieux (par exemple : insuffisance cardiaque ou rénal, allergies, dysplasie, etc.) doivent être signalés **avant** la réservation. Chaque cas sera traité individuellement. S'il n'y a pas de contre-indication vétérinaire, nous les acceptons volontiers. Nous administrerons les médicaments nécessaires. Un accord écrit préalable est indispensable.

Voir formulaire pour animaux en traitement.

Nom du propriétaire chien(s) chat(s) .....

N° carte d'identité ou passeport : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone privé et professionnel :.....

Téléphone de la personne de contact joignable : .....

Nom et téléphone de la personne qui amène ou cherche le(s) pensionnaire(s) :

.....

Nom chien(s) / chat(s)..... Race :.....

Sexe : ..... Année de naissance : .....

Date du dernier vaccin combiné :.....

Date du dernier vaccin rage :.....

Vétérinaire :.....

Remarque éventuelle :.....

.....

**Référence paiement acompte :**

**A mentionner :**

CCP : 12-19586-0

Votre nom et adresse

Mme Champendal

Motif de versement

1237 Avully

Nom de l'animal et date de réservation

**Lu et approuvé.**

Date : .....

Signature du propriétaire ou du responsable :.....